Inauguration de la déviation nord/sud d'Alençon

Discours du sénateur-maire d'Alençon

le samedi 5 février 1994

Il est des événements qui, pour avoir été tant attendus, finissent par ne plus susciter la joie qu'ils méritent. C'est presque le cas de cette déviation.

Je veux exprimer, à ceux qui ont pris une part active dans cette réalisation, la gratitude de la Ville et de l'agglomération d'Alençon.

Gratitude tout d'abord à ceux qui ont voulu cette déviation : à la Région qui en a maintenu l'exigence dans le cadre du plan qui s'achève (malgré l'annonce de l'autoroute) ; à l'Etat qui a accepté de retenir cette opération.

Gratitude à ceux qui l'ont financée : l'Etat et la Région (leur effort est important : 38,4 MF chacun), les départements de l'Orne et de la Sarthe (12,3 MF), le District dont l'effort est lourd pour sa faible capacité contributive (8,2 MF). Avec une mention toute particulière au département de l'Orne qui, seul, a bien voulu assurer l'avance du doublement de la voie (43,8 MF) pour que cette déviation soit au niveau indispensable (2x2 voies).

L'amorce de l'autoroute

Cette déviation est l'amorce et l'annonce de l'autoroute. M'adressant à un membre du Gouvernement, ami, et voisin, je veux lui dire combien le département de l'Orne et son agglomération chef-lieu lisent et interprètent le moindre propos - ou son absence même - sur le calendrier de cette autoroute.

L'annonce d'une réalisation par morceau qui privilégierait la section Le Mans-Tours, et diffèrerait encore la section Alençon-Le Mans, a été vécue comme une trahison. Les autorisations d'emprunt qui seront délivrées par le FDES, à la fin de la présente année, seront décisives. A défaut d'inscription, ce serait porter un coup mortel à toute cette région.

M'adressant au président du Conseil régional (ou son représentant), je lui confirme que le calendrier du tronçon Rouen-Alençon, même s'il connaît un retard de procédure indépendant de sa volonté, revêt pour nous la même importance. Cette construction d'autoroute A28 forme le socle de cohérence du plan régional récemment voté. Le contrat qui en découle sera signé dans les prochaines semaines. Sans référence à cette autoroute (dont le financement est certes hors plan), le plan deviendrait déséquilibré, injuste, inacceptable.

C'est pourquoi, monsieur le ministre, monsieur le président du Conseil régional, nous gardons avec confiance et vigilance les yeux rivés sur vous. Au fond, nous vous considérons tenus, à notre endroit, non à une obligation de moyens mais bien à une obligation de résultat.

Monsieur le préfet, nous apporterons un soin particulièrement attentif à l'examen du Contrat de Plan afin que sa présentation soit fidèle au Plan régional voté et qui fonde la majorité régionale.

Nous prendrions mal qu'aucune référence ne soit faite à la réalisation de

l'autoroute A28, même si le financement ne résulte pas du plan lui-même, dans la mesure où la réalisation simultanée de cette autoroute est indispensable à la cohérence et l'équilibre de l'action conjointe de l'Etat et de la Région, en Basse-Normandie.

Pour nous, un contrat de plan n'est pas un catalogue de chiffres. Il est avant tout l'expression de la concordance des volontés conjointes de l'Etat et de la Région d'organiser harmonieusement et équitablement l'aménagement du territoire de cette région.

Cependant les chiffres aussi sont importants. Ainsi est-il indispensable que le programme spécifique RN 12 soit porté à 225 MF et qu'au moins 100 MF soient affectés au titre du grand bassin parisien.

Un travail sérieux fixe nos besoins incompressibles pour l'amélioration des routes de l'Orne à 665 MF. Seul ce montant permettrait des investissements "garantissant un équilibre dans l'aménagement du territoire" et assurant "le désenclavement des bassins économiques les plus sensibles" pour reprendre les formulations mêmes du projet de contrat.

Voilà ce que je voulais dire en ce jour d'espoir, car cette ouverture de déviation est un espoir pour nous.

La tonalité de mes propos ne vaut pas défiance. Elle marque au contraire de quelle ambition est riche notre appartenance à la Normandie et notre fonction de porte sud ouverte sur les échanges avec le département de la Sarthe et la région des Pays de Loire.

Une nouvelle géographie

A ce propos, monsieur le ministre, monsieur le préfet, chers amis, ne pensez-vous pas que l'ouvrage que nous venons d'inaugurer - qui symbolise le lien naturel qui unit deux départements, deux régions - nous invite à ré-inventer une nouvelle géographie ?

Je ne suis pas assez naïf pour vous proposer la modification des limites de nos départements, mais n'est-il pas temps d'inscrire dans nos mentalités, dans nos procédures, dans nos projets, une vision qui transcende les frontières administratives et qui reconnaisse enfin les vrais périmètres de développement que sont les bassins de vie et d'emploi.

A l'époque de la mondialisation des échanges, de la naissance de nouvelles formes d'organisations économiques, comme les réseaux, ne serait-il pas insensé de rester figé sur des limites administratives héritées de l'époque de la voiture à cheval ?

Je forme donc le voeu que cette déviation aujourd'hui et cette autoroute demain nous donnent la force d'imaginer des formes modernes d'organisation et d'actions pour que notre territoire devienne une réalité efficace, ouverte et reconnue.

Le sénateur-maire d'Alençon, Alain Lambert